

COMMUNE DE WINGEN

PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 8 novembre 2016

L'an deux mille seize, le huit novembre à 21 h, le Conseil Municipal de la Commune de WINGEN, légalement convoqué le 3 novembre 2016, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Jean WEISBECKER,

Nombre de membres en exercice :	11
---------------------------------	----

Nombre de membres présents :	10
Monsieur le Maire, Jean WEISBECKER	
Madame et Messieurs les Adjointes au Maire : Georges HOCH, André SCHMITT Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal : Stéphanie MIQUEL, Claudine WALTHER, Caroline FABACHER, Dominique MARTIN, Elodie SCHNOERING, Léon SCHMITT, Joseph MESSMER	

Absente excusée avec pouvoir :	1
Mme Laetitia GRAESE a donné procuration à Mme Claudine WALTHER	

Absent excusé :	0
-----------------	---

Quorum : 6

Avec 10 membres présents, le quorum est atteint et le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 3) Forêt : coupes de bois complémentaires
- 4) Décisions modificatives
- 5) Remboursement de frais à M. Hoch
- 6) Refacturation de charges aux paroisses de Wingen
- 7) Informations diverses

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur André SCHMITT est désigné secrétaire de séance.

Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016 qui ne fait l'objet d'aucune observation.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

Délibération 55/2016 : FORET – COUPES DE BOIS COMPLEMENTAIRES

Monsieur le Maire soumet aux conseillers municipaux un état de prévision des coupes complémentaires pour la forêt de Wingen pour l'année 2016, élaborés par les services de l'ONF – Agence Nord Alsace.

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter pour l'exercice 2016 l'état de prévision des coupes complémentaires proposé par l'ONF et autorise les services de l'ONF à engager l'exploitation des bois.

Le Conseil Municipal autorise en outre Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Délibération 56/2016 : DECISIONS MODIFICATIVES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants,

Vu la délibération N° 12/2016 du 30 mars 2016 relative au vote des budgets primitifs de la Commune,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant ci-dessous, pour faire face, dans de bonnes conditions aux opérations financières et comptables de la Commune,

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Budget communal :

INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes
	021 - 480,00 €
	2841512 chap 040 + 480,00 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Recettes
023 - 480,00 €	
6811 chap 042 + 480,00 €	

Délibération 57/2016 : REMBOURSEMENT DE FRAIS A M. HOCH

Monsieur le Maire informe les conseillers que M. Georges HOCH a acheté des pièces électroniques pour un montant de 34,30 euros pour la réparation de la commande électrique du moteur du cadran de l'horloge électrique. Il convient de lui rembourser cette somme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide à 10 voix POUR, M. Georges HOCH est sorti de la pièce et n'a pas participé au vote, de lui rembourser la somme de 34,30 euros,

Les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif communal de l'année en cours.

Délibération 58/2016 : REFACTURATION DE CHARGES AUX PAROISSES DE WINGEN

Le Conseil Municipal de Wingen, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de refacturer aux paroisses catholique et protestante de Wingen les charges liées au chauffage et à l'électricité de l'Eglise pour la période du 1^{er} juin 2015 au 30 septembre 2016 que la Commune a initialement payées.

Le montant s'élève à 3 564,08 € soit trois mille cinq cent soixante quatre euros et huit centimes.

La recette sera imputée au budget primitif de l'année 2016.

Informations diverses

Monsieur le Maire informe les élus :

- qu'une ligne de trésorerie sera prochainement contractée afin de faire face aux opérations financières de la Commune,

- que le nouveau site Internet de la Commune est en cours d'élaboration et sera opérationnel d'ici janvier 2017.

En outre, Monsieur le Maire met au courant le conseil municipal des évolutions de l'éventuel projet touristique qui est en cours de discussion et de réflexion entre investisseurs et la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn. Au jour d'aujourd'hui, aucun pré-projet n'est encore élaboré, mais dès que ce sera le cas, le Maire en rendra compte et une réunion publique sera proposée au cours du 1^{er} trimestre 2017.

Le Maire clos la séance à 21 h 30

Publié le 6 octobre 2016

Transmis à la Sous-Préfecture le 6 octobre 2016